

M. HUGHES (King) (I.P.-E.) Je désirerais appeler l'attention du très honorable premier ministre sur le discours qu'a prononcé le 8 avril dernier le ministre des Finances (M. White), discours dans lequel il nous annonce que, d'après M. Winston Churchill, ministre de la marine d'Angleterre, les navires que le gouvernement canadien projette de construire et de donner ou mieux de céder à l'amirauté ne seront pas ajoutés à la flotte impériale, mais serviront à remplir le vide qui, s'il n'était pas rempli par le Canada, devrait l'être au moyen de vaisseaux construits par l'amirauté elle-même. Le 6 de ce mois, le ministre des Finances tirait d'un discours prononcé le 31 mars à la chambre des communes anglaises par le ministre de la marine de la Grande-Bretagne, de nombreux extraits tendant à établir le même point. Il semble que le ministre des Finances approuve entièrement l'idée du ministre de la marine d'Angleterre. J'aimerais à savoir du premier ministre, au cas où ces vaisseaux se construiraient, si l'intention du Gouvernement est bien de les remettre à l'amirauté pour qu'il en soit fait comme le veut le ministre de la marine de la Grande-Bretagne, selon que nous l'apprend le ministre des Finances.

M. BORDEN: M'est avis que le projet de loi répond par sa teneur à la question de mon honorable ami. Le projet de loi énonce que ces navires seront mis à la disposition de Sa Majesté pour la commune défense de l'empire.

M. HUGHES: Le premier ministre sait naturellement mieux que moi à quoi s'en tenir sur le but de cette loi; il sait ce que je désire savoir, et il devrait, ce me semble, apporter à ma question une réponse aisément compréhensible. Le premier ministre me disait le 6 du présent mois que les vaisseaux à construire et à céder à l'amirauté ne réduiraient en rien le programme de constructions que cette dernière s'est tracé; or, les dires du ministre de la marine d'Angleterre sont en opposition directe avec cette prétention. Désireux de donner intelligemment mon vote sur ce bill, j'ai droit, il me semble, à ce renseignement. Je ne connais personne à qui mieux m'adresser pour cela qu'au premier ministre. Dans ces circonstances, est-ce toujours l'intention du Gouvernement de céder ses vaisseaux à l'amirauté? Le ministre de la marine d'Angleterre annonce que ces navires vont remplir un vide qu'autrement l'amirauté elle-même aurait à remplir. Il me semble y avoir sur ce point des opinions fort divergentes. Sans doute que le premier ministre a dans les mains ce discours qu'a prononcé le ministre de la marine de la Grande-Bretagne et il sait que je n'avance rien qui ne soit vrai. Il ne m'a pas donné les renseigne-

ments que j'attendais de lui, et j'ignore pourquoi, car je pense qu'il le pourrait s'il le voulait.

M. BORDEN: Si l'honorable député veut bien se reporter aux observations que formulait il y a quelques mois le ministre de la marine d'Angleterre, il saura que le programme de constructions navales anglaises ne doit pas, au dire du ministre, être réduit à cause des vaisseaux que le Canada se propose de faire construire.

M. HUGHES: Permettez-moi de vous lire ce que disait le 31 mars le ministre des finances de la Grande-Bretagne, et je présume que sa toute dernière déclaration est celle qui doit nous guider. Voici les propres remarques que nous a citées le ministre des finances:

Ces trois navires sont absolument nécessaires pour la défense de l'empire britannique dans le monde entier, en dehors de l'Angleterre. Ils joueront un rôle important dans la défense impériale et si nous ne devons pas les avoir, il faudra prendre des mesures pour combler la lacune et les charges que cela entraînera devront peser sur d'autres épaules.

Tenant compte de tous ces faits, je demande sérieusement à la Chambre: N'est-ce pas manquer de sagesse de la part de certains membres de cette Chambre de dire que les navires de guerres canadiens représentent un fardeau superflu et inutile... (Quelques voix (Non!), et n'est-il pas également erroné pour certains autres députés de réclamer ce fardeau? Ces deux opinions me semblent également fausses et également contraires à nos intérêts, et je dois répéter que les navires de guerres canadiens seront absolument nécessaires à la défense universelle de l'empire britannique dès la fin de l'année 1915 ou dès le commencement de l'année 1916 et plus tard même.

Si donc nous fournissons ces vaisseaux alors que le ministre de la marine d'Angleterre annonce qu'à défaut par nous de les fournir il aura à se les procurer lui-même, il va de soi que le programme de l'amirauté se trouve réduit d'autant. La chose ne saurait être mise en doute. Ces vaisseaux, les fournirons-nous dans les conditions signalées par le ministre le 31 mars?

Je constate, en lisant les Débats, que le premier ministre aurait d't il y a quelque temps devant cette Chambre qu'il serait intolérable de contribuer à la défense de l'empire sans avoir voix dans les questions de paix ou de guerre qui intéressent tout l'empire.

Je comprends que le premier ministre, lorsqu'il a fait cette déclaration en novembre 1910, croyait que le Canada pourrait obtenir une voix dans la politique étrangère de l'empire. Je comprends aussi que, lorsqu'il est allé en Angleterre, l'an dernier, il désirait faire un arrangement au moyen duquel il aurait pu avoir cette voix. Mais le gouvernement de la Grande-Bretagne, dans une dépêche adressée à Son Excellence le Gouverneur général, nous a claire-